

Jeudi 15 mai 2025

PV de la réunion des co-propriétaires du 167 rue Jourdan 1060 Bruxelles – réunion en ligne (teams)

1- Présentation du point urbanisme par

Explication de la situation urbanistique de l'immeuble 167 rue Jourdan considéré comme maison unifamiliale en dépit de l'acte de base effectué à l'achat en 1991 par le notaire Vanhalewyn à Kraainem.

Détail de la procédure que se propose de conduire pour régularisation de la situation urbanistique de l'immeuble, régularisation nécessaire à la vente de l'appartement du second étage, propriétaire .

2- Démarche :

investigue auprès du service urbanistique de Saint-Gilles pour clarifier les démarches nécessaires.

Possible nécessité de l'intervention d'un architecte et d'un géomètre selon demande du service urbanisme. Proposition de fournir un devis d'architecte pour ces démarches, à valider par la copropriété.

souligne l'importance de faire ces démarches et s'engage à les effectuer pour la co-propriété dans le cadre de la vente de l'appartement qui lui est confiée.

Chaque co-propriétaire communique ses plans et actes d'achats à pour ces démarches par mail.

PV rédigé par
Syndic